

27 MAI 2026

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2026-01-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20260228-DC2026-01-01-BF

Mise en ligne par le préfet

Réception par le préfet : 11/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 février à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Montcel sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 20 février 2026

Nombre de membres : en exercice : 134
 Présents : 82 Pouvoirs : 7
 Votants : 89 (dont 7 procurations)

Présents : Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT); Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Emmanuel BERTHOMIER (YOUX); Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Monique BLOSSE (PONTGIBAUD); Michel BOÏLOT (SAINT GAL SUR SIOULE); Daniel BONNAFOUX (SAINT GEORGES DE MONS); Grégory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Florent BOURLON (POUZOL); Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE); Jean-Claude CAZEAU (LA CELLETTE); Elie CHAFFRAIX (LA CELLETTE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Pierre COLLANGE (LISSEUIL); Gérard COMBEAUD (SAINTE CHRISTINE); Olivier COUCHARD (MANZAT); Armelle DEMOULIN (SAURET BESSERVE); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Philippe DUDYSK (YOUX); Laurent DUMAS (SAINT MAIGNER); Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Annelyse DURON (LE QUARTIER); Jean-Luc ESCACHE (ROCHE D'AGOUX); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Pierre ESPAGNOL (CHATEAUNEUF LES BAINS); Lionel FAURE (SAINT MAURICE PRES PIONSAT); Laëtitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Patrick GIDEL (VERGHEAS); Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Bernard GRENOUILLAT (SAINT MAURICE PRES PIONSAT); Ludovic HENOT (MANZAT); Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Bernard JOUHENDON (VIRLET); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Paul LAGARDE (VERGHEAS); Paul LASSET (SAINT MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON); Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Sabine MICHEL (LAPEYROUSE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Josette MOULY (SERVANT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS); Laurent PERRIER (ROCHE D'AGOUX); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Jean-François PORTE (MONTCEL); Jean-Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Dominique POUZOL (SAINT PARDOUX); Dominique PRADEL (MOUREUILLE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Alexis RENARD (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE); Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE); Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT); Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Pierre TIXIER (SAINT MAIGNER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration :

Simon ADDERLEY (Saint Angel) ayant donné procuration à Jean-Luc CHASTAGNAC (Saint Angel)
 Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)
 Marc BEAUSOLEIL (Saint Eloy les Mines) ayant donné procuration à Christian JEROME (Saint Eloy les Mines)
 Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Jean-Patrick CAZAL (Moureuille)
 Marc CARRIAS (Effiat) ayant donné procuration à Grégory BONNET (Montcel)
 Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)
 Claude DUBOSCLARD (Bussières près Pionsat) ayant donné procuration à Bernard GRENOUILLAT (Saint Maurice près Pionsat)

Monsieur Alexis RENARD a été élu secrétaire de séance.

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL EAU

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendu des comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Comité Syndical doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026.

Monsieur Grégory BONNET, Vice-Président, présente le Compte Financier Unique 2025 du budget principal Eau qui a été transmis à l'ensemble des délégués.

Le Vice-Président propose au Comité Syndical :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2025 du budget principal Eau défini comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 982 515,21		562 776,43		3 545 291,64
Opérations de l'exercice	9 363 729,32	11 211 853,55	3 493 745,83	5 405 698,45	12 857 475,15	16 617 552,00
TOTAUX	9 363 729,32	14 194 368,76	3 493 745,83	5 968 474,88	12 857 475,15	20 162 843,64
Résultats de clôture		4 830 639,44		2 474 729,05		7 305 368,49
Restes à réaliser			1 810 330,00	827 200,00	1 810 330,00	827 200,00
TOTAUX CUMULES	9 363 729,32	14 194 368,76	5 304 075,83	6 795 674,88	14 667 805,15	20 990 043,64
RESULTATS DEFINITIFS		4 830 639,44		1 491 599,05		6 322 238,49

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 19 février 2026.

Le Président se retire au moment du vote.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, hors de la présence du Président :

- **ADOPTÉ** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal Eau,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Fait et délibéré à Montcel,
Le 28 février 2026

Le Président,
Luc CAILLOUX